

TULLE mag

#190



TULLE COMMENCE L'ANNÉE EN RYTHME



Déambulation des Poupées Géantes de la Compagnie Transe Express lors du festival Tulle remet le son, samedi 28 juin 2025.

**La Ville de Tulle
vous présente
ses meilleurs voeux
2026**



Credit photo : Jean-Pierre Charbonnel - Impression Mauguen imprimeurs

RECENSEMENT 2026

Un acte civique et obligatoire

Comme chaque année, la Ville réalise le recensement de ses habitants jusqu'au 21 février afin de mieux connaître l'évolution de la population et ses besoins.



Cinq agents recenseurs ont été recrutés pour se rendre dans les foyers tirés au sort. A Tulle (commune de plus de 10 000 habitants), 8% de la population est donc concernée par cette enquête. Si vous êtes tiré au sort, un courrier est déposé dans votre boîte aux lettres. L'agent recenseur, lors de son deuxième passage, vous remet une notice d'information à remplir ou à compléter en ligne. Les données collectées permettent d'adapter les services publics et jouent un rôle majeur dans l'attribution des dotations de l'Etat. Répondre à cette enquête, c'est simple et essentiel. Les données sont confidentielles et anonymes, elles ne servent qu'à des statistiques.

ÉVÈNEMENT

TULLE REMET LE SON : 2^E EDITION

Rendez-vous du 25 au 28 juin 2026 pour un moment festif et convivial, de la rue Jean-Jaurès à la Cité de l'accordéon et des patrimoines.



Concerts, danse, ateliers et arts de rue investiront le centre-ville, les espaces publics et les bars. La très grande majorité des spectacles proposés sera gratuite. Parmi les temps forts de cette seconde édition, le concert au théâtre de Richard Galliano, l'accordéoniste le plus connu au monde. Accordéoniste, bandonéoniste, compositeur, concertiste, virtuose, Richard Galliano s'exprime dans tous les genres musicaux, de la musique classique au jazz. Il viendra présenter à Tulle son univers musical unique avec New Viaggio Trio, une nouvelle version de son album mythique Viaggio, enrichie de nouvelles rencontres artistiques.

Comme en 2025, les bars et restaurants partenaires seront au cœur de l'animation. Un espace « Guinguette » sera installé sur la place Gambetta, tandis que la place Berteaud vibrera aux sons des instruments et des voix. En juin, Tulle est en fête : ça se voit, ça s'entend et ça se ressent !



Toutes les informations à retrouver sur www.ville-tulle.fr

En raison des élections municipales des 15 et 22 mars prochains, les élus ont décidé de suspendre la publication de l'éditorial et des tribunes pour ce Tulle mag.

Afin de préserver la neutralité de l'information tulliste durant la période électorale, il n'y aura pas de Tulle mag au mois de mars.



MUSIQUE

Orchestre à l'école

Le jeudi matin à Virevialle, on entend les rires des enfants dans la cour de l'école et depuis septembre, ils sont accompagnés de notes de musique.

Les élèves de CE2 et de CM1 participent à un cours de musique dans le cadre du dispositif national « Orchestre à l'école » en partenariat avec le Conservatoire de musique et de danse. Quatre professeurs se sont répartis les apprentissages de la clarinette, du saxophone, du trombone et de la contrebasse.

« Avant les vacances de la Toussaint, les enfants ont pu découvrir tous les instruments, nous leur avons ensuite proposé de faire un choix, précise Julien Grostin, professeur de contrebasse. Les séances se déroulent en deux temps : d'abord en petits groupes par familles d'instruments, puis en formation orchestre dans la salle de motricité ». Posture, écoute, concentration, musique... les musiciens en herbe sont ravis de cette heure de cours si particulière : « j'aime bien jouer avec les copains, confie Mael, 9 ans. J'ai choisi la contrebasse parce que j'aime le son ». Selma, 8 ans, aime aussi ce cours de musique. En plus d'apprendre à jouer du saxophone avec sa maîtresse, elle fait du chant pour mémoriser son morceau.

Ce dispositif, totalement gratuit pour les familles concernées, offre à chaque élève la découverte et la pratique régulière d'un instrument, grâce à un accompagnement pédagogique adapté. « Ce sont des cours ludiques, on travaille sur le mimétisme, l'oralité, le son, confie Philippe Guéry, le professeur de clarinette. Les enfants doivent avant tout prendre du plaisir à jouer ». Un projet culturel établi pour deux ans à l'école de Virevialle, qui bénéficie également de cours d'éducation musicale pour les autres classes. Une initiative pour faire entrer la musique à l'école mais aussi dans les familles (prêt des instruments) et qui contribue à l'épanouissement des enfants.

AVENUE ALSACE-LORRAINE

LE CONSERVATOIRE MONTE EN GAMME

Des travaux de rénovation ont débuté à l'école de musique et de danse.

Une première phase, d'un montant de 351 000€, concerne le rez-de-chaussée et le 2^e étage. Six mois de chantier sont prévus pour rénover les parties communes, les salles de cours et les bureaux de cet équipement culturel. Pendant les vacances de février, des opérations de désamiantage seront menées. Les autres corps de métiers interviendront ensuite pour reprendre les sols, murs, plafonds, le système électrique et l'éclairage. De nouvelles portes avec hublot seront installées pour les salles de cours, un WC adapté sera créé au 2^e étage et les bureaux seront insonorisés. Les cours seront maintenus durant toute la période grâce à un chantier tournant, alternant 3 salles en travaux et 3 salles en activité.

Ca s'est passé à Tulle

SPORT NATURE

Un parcours de pêche en ville

La Corrèze redevient un terrain de jeu pour les amateurs de pêche : un parcours de gracion s'étend désormais au cœur de la ville.

Cette initiative permet de prolonger le parcours de gracion déjà existant entre le pont des Soldats et le pont des Carmes. Les aménagements liés à la renaturation de la Corrèze ont permis à la rivière de retrouver un fonctionnement plus naturel, avec des berges végétalisées, accessibles et des habitats favorables aux poissons.

« Les pêcheurs ont laissé le temps à la rivière de retrouver son équilibre. Le retour des espèces et leur reproduction ont permis d'envisager, avec la Ville de Tulle et l'État, propriétaires des rives, un partage du droit de pêche afin d'étendre le parcours de gracion jusqu'au pont de la Barrière », explique Stéphane Petitjean, directeur de la Fédération de pêche de la Corrèze.

Il sera donc possible, dès la réouverture de la pêche le 14 mars 2026, pour les détenteurs d'une carte de pêche, de s'adonner à leur sport préféré en plein cœur de la ville. Les novices comme les initiés pourront utiliser les accès au niveau du quai Baluze, de la Cité ou de la place Bri-gouleix pour accéder au cours d'eau en toute sécurité. Cependant, sur le parcours de gracion, la pêche s'effectue à l'hameçon simple, sans ardillon et leurre artificiel (pas d'appâts naturels) et la remise à l'eau des salmonidés (truites, ombres et saumons) est obligatoire afin de préserver ces espèces et leur reproduction.

L'association des pêcheurs de Tulle animera un stand d'information sur le marché dès l'ouverture de la pêche afin d'échanger avec le public sur les espèces, les parcours, la réglementation...

 www.peche19.fr

CENTRE HOSPITALIER

UN ACCÈS AU PARKING AMÉLIORÉ

L'entreprise Mons va procéder à partir de la mi-février à la démolition de l'ancien bâtiment des syndicats (6 avenue Raymond-Poincaré) afin de créer une nouvelle entrée pour l'hôpital.



Ces travaux permettront de faciliter l'entrée et la sortie des véhicules avenue Raymond-Poincaré, de sécuriser les déplacements piétons et d'apaiser la circulation sur la place Maschat. Au printemps, une fois le bâtiment démoli, Eurovia procédera à la remise en état de la voirie et des réseaux, puis un aménagement paysager viendra embellir cet espace. Des perturbations de circulation et de stationnement sont à prévoir dans le quartier, notamment lors de la démolition du bâtiment (mise en place d'un sens unique en montant).

Le coût du chantier est estimé à 673 542 € avec une participation à hauteur de 350 000€ pour le Centre Hospitalier. Le Conseil Départemental de la Corrèze subventionnera également cette opération à hauteur de 106 419 €.

Par ailleurs, plusieurs projets structurants sont programmés dans le quartier avec notamment la réalisation d'un parking silo en lieu et place de la CPAM afin de répondre aux besoins de stationnement, et l'installation de l'Hôtel de Police sur le site de l'ancienne DGFIP au deuxième semestre 2027.



PARADE LUMINEUSE

Une parade haute en couleurs mêlant danses folkloriques, arts de rue, banda et véhicules anciens a émerveillé petits et grands le 23 décembre. Une fois de plus, la mobilisation des associations, des services municipaux et des compagnies professionnelles a conquis le cœur d'un public venu en nombre.

Les petits nouveaux



O BONBEK'

Sylvia Chaleil a repris ce magasin pour le plus grand plaisir des gourmands. Elle propose des bonbons, des goodies, mais aussi tout un assortiment de gâteaux et de boissons pour le goûter (donuts, gaufres, chocolat chaud, granités...).

40 place Martial-Brigouleix

Ouvert du lundi au vendredi 8h à 18h30 et samedi 12h à 16h30



FPB CONCEPT

Frédéric Batista a ouvert une boutique de carrelage, sanitaires et salle de bains. En plus de la vente de matériaux, le professionnel expérimenté conseille, accompagne et réalise des projets sur mesure en fonction des besoins de ses clients.

45 route de Brive

06 33 49 81 49

Ouvert lundi au vendredi 8h à 12h et 13h30 à 18h samedi 10h à 17h



LE PTI'TRECH

Rougail saucisses, poulet coco, bouchnos, fritout... la cuisine réunionnaise de **Mickael Palany** vous fait voyager en une bouchée. Sur place ou à emporter, les clients peuvent déguster des plats du jour cuisinés à partir de produits frais.

49 avenue Charles-de-Gaulle

06 86 95 86 78

Ouvert mardi au jeudi 11h30 à 16h, vendredi 11h30 à 14h30 et 18h à 21h, samedi 18h à 21h30



SÉLÉNÉ MIRABILIS

Hélène Huc a repris la boutique Prana, spécialisée dans les pierres, les minéraux et les bracelets en pierres naturelles. Elle y ajoute une nouvelle gamme d'encens, de bijoux et d'élixirs floraux, insufflant une nouvelle énergie au lieu.

8 rue Riche

07 50 67 06 24

Ouvert mardi au samedi 10h à 12h30 et 14h30 à 18h30



AVENUE VICTOR-HUGO

La première pierre de la future résidence intergénérationnelle a été posée le 12 décembre dernier. Les élus, les autorités et les partenaires ont salué la création de ce nouveau bâtiment composé de 20 logements et d'un local commercial au rez-de-chaussée. Les travaux de construction s'étaleront sur 18 mois et ne devraient pas impacter la circulation dans l'avenue.



PADEL BY SELF

Didier Bentejac et Juan Luis Villanueva ouvrent un nouveau complexe dédié au padel. Ouverte 7 jours sur 7, cette salle autonome (réservation via l'application Padel by Self) propose deux terrains doubles et un terrain simple. Des cours peuvent être réservés à la demande.



GUILDE DES ORFÈVRES

Éric Cheminade a repris cette bijouterie historique du centre-ville avec des bijoux de gamme supérieure et des montres. Déjà propriétaire de la bijouterie Julien d'Orcel, il développe une offre complète de bijoux et de services (gravure, entretien, perçage d'oreilles).

ZI de Mulatec
1 rue Résonnance
Ouvert tous les jours de 6h à minuit
www.padel-by-self.fr

Ils se développent

AB NET PRO

L'entreprise spécialisée dans le nettoyage (professionnels et particuliers) a déménagé dans l'artère commerçante de Tulle pour développer de nouveaux services : le nettoyage par drone des façades, des toitures et des vitres ou encore la vente de parfums d'intérieur spécialement développés pour leurs clients.

98 avenue Victor-Hugo

05 54 54 33 54

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h



ORFÈVES

La pâtisserie chocolaterie a investi un local attenant pour développer un espace salon de thé. Les clients peuvent y déguster du thé, du chocolat chaud maison, des jus de fruits et du café Orfèves. Les gourmands apprécieront le large choix des pâtisseries-boutiques et aussi les gâteaux spécialement confectionnés pour la pause sucrée.

21 avenue Charles-de Gaulle

05 55 26 12 57

Ouvert du mardi au vendredi 12h30 à 18h30 et samedi 10h à 18h30



NOUVEAU DOJO

Le gymnase Victor-Hugo possède désormais un dojo au sous-sol. L'ancienne salle de musculation a laissé place à une salle de sport dédiée à la pratique des arts martiaux (limitée à 19 personnes). France Judo a entièrement financé les travaux de cet équipement municipal. Les licenciés de judo, karaté, Tai Chi, gym douce... apprécient particulièrement les nouveaux tatamis.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

PORTE OUVERTES

Le BTP CFA 19 présente ses formations aux métiers du Bâtiment, du CAP au BTS, en apprentissage et en formation continue. L'équipe éducative sera présente pour échanger avec le public.

Les **31 JANVIER ET 21 MARS** de 8h30 à 12h30.

Le CFA des Treize Vents propose une découverte de ses formations en alternance pour les jeunes et les adultes, ainsi que son offre en formation continue. Au programme : informations, dégustations et visites des locaux.

28 JANVIER de 15h30 à 19h30, et **21 MARS** de 8h30 à 12h30.

CONCERT

L'ensemble vocal et instrumental L'Écho des Muses en compagnie de Nouri Almohamad, musicien syrien, vous invite à découvrir un répertoire original réunissant musiques occidentale et orientale anciennes.

DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER à 16h, salon de la Préfecture (participation libre)

MON SANG POUR LES AUTRES

L'Etablissement français du sang en collaboration avec le Rotary Club de Tulle organise une grande collecte de sang pour encourager les habitants.

MARDI 24 FÉVRIER de 14h à 19h, salle Latreille.

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr



RUE JEAN-JAURÈS

Des logements abordables pour les 18-30 ans

La résidence Yellome « Côté Ville La Tour » a ouvert ses portes et accueille ses premiers locataires : des jeunes actifs ou en formation.

Cette nouvelle offre répond au besoin croissant de logements pour les 18-30 ans en Corrèze. Vingt appartements (T1 et T2), entièrement meublés et équipés (küchenette, mobilier, vaisselle et électroménager), sont proposés avec des conditions avantageuses : loyer toutes charges comprises (entre 425 et 480€), bail flexible (de 1 à 24 mois avec un préavis à 8 jours) et espaces communs (laverie et garage vélos) dans une résidence entièrement sécurisée au 17 rue Jean-Jaurès. Ce bâtiment moderne et économique en énergie redonne vie à un îlot stratégique du centre-ville. Une première résidence Yellome pour le groupe Noalis, qui assurera également la gestion des futurs logements pour jeunes dans la résidence intergénérationnelle de l'avenue Victor-Hugo. Ce projet de 2,6 M€ a été financé par l'État, le Fonds Vert, Action Logement, la Banque des Territoires, la Région Nouvelle-Aquitaine et Noalis dans le cadre du programme Action Cœur de Ville.

Les jeunes intéressés peuvent déposer une demande sur www.yellome.fr



CIMETIÈRE DE CUEILLE

En 15 jours, les services techniques ont renouvelé le réseau d'alimentation en eau : 150 m de canalisation en PVC posés et tous les robinets remplacés. L'eau sera rétablie au printemps, après les risques de gel, pour un meilleur service aux usagers.

PATRIMOINE RELIGIEUX

ENTRETIEN DES TOITURES



La Ville a procédé à des travaux sur les toitures à l'église Saint-Jean (rue de la Barrière) et à l'église Saint-Joseph (place Abbé Tournet).

La première, reconstruite en 1868 (sur l'ancienne chapelle de l'Hôtel-Dieu), et la seconde, érigée en 1890, appartiennent à la commune depuis la loi de 1905. Elles accueillent encore l'une et l'autre des événements religieux durant l'année. La Ville veille donc à l'entretien de ce patrimoine religieux, en fonction des moyens dont elle dispose. L'entreprise Chauvat est intervenue à l'église St Joseph pour des infiltrations d'eau dans la sacristie. Elle a procédé à l'aménagement du réseau d'eau pluviale sur le toit et au contrôle de la toiture à l'aide d'un drone. Pour le deuxième site, l'entreprise Analth, équipée d'une nacelle, a procédé au contrôle de la toiture et à la repose d'ardoises. Le coût de ces interventions est estimé à 7 000€ pour la municipalité.

ASSOCIATION ART'INSIGHT

Jeu de peindre

Les jeudis, de 14h30 à 16h ou de 17h30 à 19h, Nicolas Gey, anime un atelier artistique pour les adultes au Centre Culturel et Sportif.

Inspiré de la méthode d'Arno Stern, chercheur et pédagogue, le « jeu de peindre » invite chacun à explorer librement la peinture, sans contrainte ni attente de résultat. « Je dispose la peinture sur une grande palette, à la demande, explique Nicolas Gey, « le servant ». Ici, les participants retrouvent le plaisir de peindre comme en enfance, en laissant libre cours à leur imagination et à la spontanéité par le jeu du tracé ». Un véritable lâcher-prise dans un cadre convivial et bienveillant.

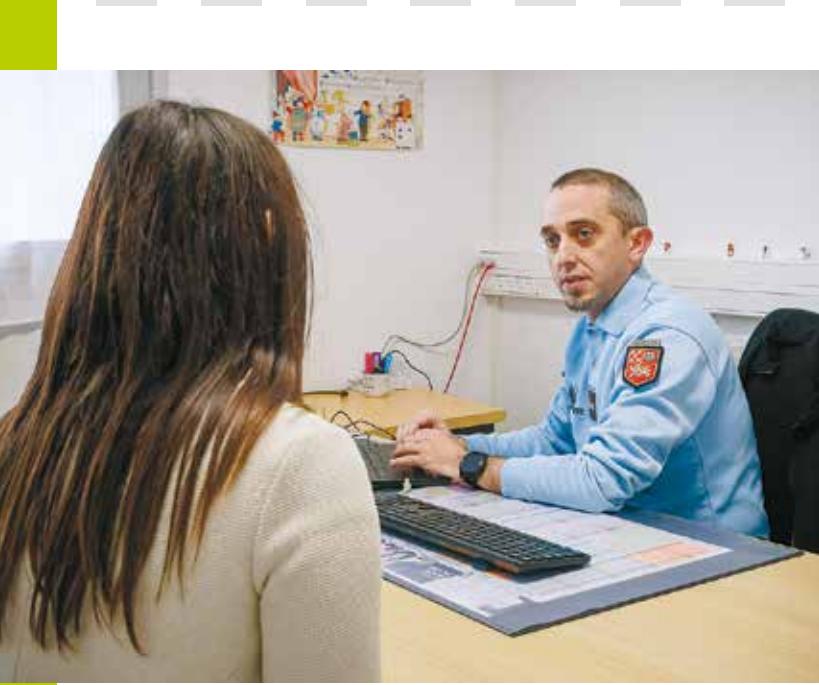
Inscriptions et renseignements : 06 11 08 48 89 (5€ cotisation annuelle + 10€ la séance).

j'aime
mon
QUARTIER



TOUT PROPRE !

L'entreprise Aquaclean, spécialisée dans l'entretien des sols sportifs, a procédé au nettoyage de la piste d'athlétisme du stade Alexandre-Cueille mi-novembre. Grâce à un système d'eau pulsée, les salissures, sable, moisissures ont été retirés sans endommager le revêtement de la piste.



CORRÈZE

La Maison de Protection des Familles

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, la Préfecture de la Corrèze a souhaité mettre en lumière certaines actions conduites par la gendarmerie de la Corrèze et plus particulièrement le travail de la Maison de Protection des Familles (MPF) à Tulle à la caserne Lovy.

Cette unité, inaugurée en février 2022, est composée de 5 militaires et d'une intervenante sociale du Conseil départemental. Elle peut accueillir les victimes de violences (majeures ou mineures) dans les enquêtes les plus délicates pour recueillir leurs témoignages ; elle peut également proposer un accompagnement lors d'une procédure judiciaire et, au niveau départemental, venir en appui des différentes brigades pour mener des auditions. « Aujourd'hui, le rôle de la MPF 19 est reconnu à la fois par les militaires, mais aussi par les associations, souligne le colonel Julien Gossement, commandant du groupement. Nous sommes les interlocuteurs principaux en zone gendarmerie et cela améliore la prise en charge des victimes ». En 2025, la MPF a procédé à l'audition de 230 mineurs (contre 150 en 2024) et 25 majeurs victimes de violences intrafamiliales.

Les gendarmes de la MFP se mobilisent également sur le volet préventif avec des interventions dans les établissements scolaires du département (60 % de leurs missions). Un quiz à destination des jeunes vient d'être élaboré en partenariat avec SOS Violences Conjugales « le Permis de bonne conduite amoureuse », afin de susciter le débat et d'aborder certaines notions fondamentales comme le respect, le consentement, la sexualité...

 Vous êtes victimes ou témoins de violences intrafamiliales et vous souhaitez être accompagnés dans vos démarches, vous pouvez contacter Murielle Blazart-Faure, intervenante sociale au commissariat de Tulle : 06 26 74 44 40 ou mblazartfaure@correze.fr

ACCUEIL DE JOUR

UN LIEU RESSOURCE

Inform'elles 19 est un lieu d'accueil pour toutes les personnes victimes de violences (physique ou psychologique).

Une équipe de professionnelles et de bénévoles écoute, soutient et accompagne tous ceux qui en ont besoin. Des permanences sont proposées à Tulle les lundi, jeudi et vendredi de 10h à 16h. Vous y serez accueillis de façon anonyme et en toute confidentialité. En 2025, 43 personnes ont été accompagnées sur l'antenne de Tulle. L'accueil de jour, géré par l'association SOS Violences Conjugales, propose aussi des ateliers créatifs, beauté et bien-être. Gratuits, confidentiels et ouverts à toutes les femmes, ils permettent d'aider les victimes à lutter contre l'isolement en retrouvant confiance et estime de soi.

 3 rue Louisa Paulin, 05 55 21 92 47 ou inform-elles19@orange.fr
Toutes les infos sur www.sosviolencesconjugalescorreze.fr



© Antoine Colin

MOBILISATION COLLECTIVE

Le Centre Communal d'Action Sociale a organisé un temps d'échanges avec différents intervenants sur le thème de l'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales. L'occasion de revenir sur l'importance du repérage et du recueil de la parole des victimes, sur la coordination des actions et sur l'accompagnement des victimes dans leurs parcours de reconstruction.

SANTÉ

Mieux vivre le cancer grâce aux soins de support

La Ligue contre le cancer propose un accompagnement personnalisé aux personnes touchées par le cancer et à leurs proches.

Les soins de support, complémentaires aux soins médicaux, permettent de mieux supporter les effets secondaires physiques ou psychologiques de la maladie et de ses traitements. Ils font partie intégrante du parcours de soins et répondent à un besoin à différentes étapes de la prise en charge (diagnostic, opération, traitement, post-cancer). « Cet automne, nous avons modernisé et adapté le rez-de-chaussée du siège départemental, explique Jean-Louis Jayat, président du Comité. Nous avons créé deux salles dédiées aux soins socio-esthétique et au suivi psychologique, ainsi qu'une salle d'activités avec du mobilier amovible pour les ateliers collectifs. Ces nouveaux locaux, que nous avons financés grâce aux dons, nous permettent de développer nos activités et d'accueillir nos bénéficiaires dans les meilleures conditions possibles ». Des bénévoles assurent l'accueil des bénéficiaires. En 2025, 572 personnes ont participé à un ou plusieurs ateliers, ce qui représente 1 622 soins (chiffres au 30 novembre). Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, la Ligue propose également des interventions à domicile (335 personnes en 2025). Un soutien moral et physique qu'apprecie Dominique, qui bénéficie des soins de support depuis le début de sa prise en charge médicale : « Cela m'a beaucoup apporté, surtout lorsque vous êtes au plus bas. Ici les gens sont là pour vous, on vous cajole, on vous considère et cela fait énormément de bien. Il n'y a aucune obligation et aucun jugement ». Les soins de support sont dispensés par des professionnels formés et sont totalement gratuits. Une assistante sociale peut également accompagner les personnes malades et/ou leurs proches dans leurs démarches administratives.

29 quai Gabriel-Péri, du lundi au vendredi de 9h à 17h,
05 55 20 94 52. www.ligue-cancer.net/19-correze



● Une dizaine de psychologues assurent des permanences à la Ligue contre le cancer.

MUSIQUE

CONCERT ANNIVERSAIRE

Les 28 février et 1^{er} mars prochains, l'Harmonie de Tulle fêtera ses 170 ans avec un concert festif réunissant ses 70 musiciens sous la direction de Sophie Marsaleix.

Le public découvrira un programme généreux mêlant grands classiques des dessins animés, musiques de films dont Harry Potter et œuvres spécialement écrites pour orchestre d'harmonie.

Fondée en 1856, l'Harmonie est l'une des plus anciennes associations de la ville. Dans les années 1910, Les Enfants de Tulle se produisaient le jeudi soir et le dimanche sur la promenade du quai Baluze, illustrant déjà la place de la musique dans la vie locale. Depuis toujours, l'orchestre accompagne cérémonies patriotiques, fêtes et inaugurations, affirmant son ancrage dans la cité.

● Sam. 28 février à 20h et dim. 1^{er} mars à 16h, salle Latreille.
Entrée 6 € (gratuit -12 ans).



SÉCURITÉ : BILAN RASSURANT

Réuni le 16 décembre en mairie, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance a confirmé que Tulle reste une ville sûre. La délinquance y est maîtrisée, avec environ 800 faits par an et un bon taux d'élucidation (58 %). Aucun point de deal structuré n'est recensé, même si la drogue circule via des livraisons. En revanche, la sécurité routière reste préoccupante avec 24 accidents en 2025, contre 10 en 2024.



EXPOSITION

16 mai > 27 sept. 2026

Joss Baselli | *Mille Vies*

cité de l'accordéon et des patrimoines  



EXPOSITION

24 oct. 2026 > 28 mars 2027

Cécile & Marie DESLIENS

Sœurs à l'œuvre

cité de l'accordéon et des patrimoines  



COUPE DE LA CORRÈZE

L'association sportive d'haltérophilie a organisé le 1^{er} tour de cette compétition sportive le 6 décembre dernier au Centre Culturel et Sportif. Trois athlètes de l'ASH Tulle se sont qualifiés lors de cette épreuve comportant deux mouvements : l'arraché et l'épaule-jeté. Le second tour sera organisé à Tulle en avril prochain.

CITÉ DE L'ACCORDÉON ET DES PATRIMOINES

Deux expositions majeures en 2026

En 2025, le musée a accueilli 12 847 visiteurs et espère maintenir ce rythme pour sa troisième année d'ouverture.

Avec plus de 500 objets exposés, des extraits musicaux, des témoignages, une seule visite ne suffit pas à tout découvrir. Les trois parcours permanents : Accordéon, Dentelle et Manufacture d'armes, n'ont pas encore dévoilé tous leurs secrets.

Pour surprendre davantage les visiteurs, l'équipe du musée a établi une programmation riche, avec notamment deux grandes expositions temporaires.

Joss Baselli, 16 mai au 27 septembre

Accordéoniste, compositeur et musicien français, Joss Baselli a accompagné de nombreux artistes tels que Barbara, Bourvil, Renaud ou Serge Reggiani, et composé des musiques de films et de séries télévisées, dont Le Manège enchanté. Affiches, photographies, disques et extraits musicaux issus des archives familiales permettront de découvrir son style et son héritage. Plusieurs événements viendront enrichir l'exposition, dont le Concours Accordéons les 30 et 31 mai, ainsi que la Nuit des musées le 23 mai 2026 avec un concert hommage de Domi Emorine.

Cécile et Marie Desliens, 24 octobre au 28 mars

Artistes peintres du XIX^e siècle, Cécile et Marie Desliens ont notamment exposé au Salon des artistes français et signé certaines œuvres à quatre mains. La Ville possède une collection importante de leurs peintures et souhaite, à travers cette exposition, faire découvrir leurs personnalités artistiques ainsi que des documents retracant le parcours de ces femmes artistes tombées dans l'oubli. Une vaste opération de restauration a par ailleurs été menée pour remettre en état ce fonds issu des collections municipales, jusqu'ici peu exposé.

En savoir plus sur www.citedelacordeon.com



● Joss Baselli en concert avec Georges Brassens, 1979.

MUSÉES DE FRANCE

ÉTAT DES LIEUX PRÉCIS

La Cité de l'accordéon vient de procéder au second recensement décennal (2016-2025) imposé par le ministère de la Culture.

Une opération particulièrement complexe pour l'équipe du musée qui n'a pu débuter cette mission réglementaire qu'en décembre 2024 (à la suite de la construction du musée).

Cette démarche vise à vérifier la présence et l'état de conservation des collections publiques. À la Ville de Tulle, 3 793 ensembles d'œuvres sont aujourd'hui référencés. En un an, les agents ont minutieusement répertorié 449 objets qui possèdent désormais une base documentaire informatisée (localisation, état, marquage, photo, conformité des informations). Cette action fait partie des missions non visibles mais fondamentales des musées, lieux de recherches et de conservation du patrimoine.

Collection en ligne sur www.alienor.org

AUTOGRAPHE CÉLÈBRE

La Cité de l'accordéon vient d'acquérir un accordéon provenant de la Cooperativa Armoniche. La caisse présente un très beau décor mais c'est à l'intérieur que se dévoile sa particularité : le sommier en bois porte la signature de Boris Vian. Une précieuse inscription qui rappelle la place centrale de la musique dans la famille Vian. Cet instrument a été offert par un passionné qui souhaite rester anonyme.



CONCERT DE NOËL



Une fin d'année en musique pour les élèves du Conservatoire, des jeunes pianistes à l'orchestre à vent, en passant par la guitare, les chœurs et l'ensemble orchestral. Il y en avait pour tous les goûts.



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



Le dispensaire mobile de l'Ordre de Malte a fait une halte à Tulle pour des consultations en ophtalmologie. 18 patients en grande précarité ont bénéficié d'un contrôle. L'occasion de tester leur vue et de faire des dépistages préventifs.

QUAND LES *Tullistes*



RETOUR GAGNANT



Le marché de Noël de la rue Jean-Jaurès a attiré du monde, notamment les week-ends. Les gourmands ont particulièrement apprécié la présence des foodtrucks qui ont ajouté une touche savoureuse et conviviale à l'événement.



NOËL SOLIDAIRE



Le Rotary club de Tulle a remis un chèque de 600 € à la librairie Chantepages pour l'acquisition de livres et jouets éducatifs destinés aux enfants des familles accompagnées par le CCAS de Tulle.

ils l'ont fait !



NOËL DU TRECH



Les Z'amis de la place Maschat ont transformé le quartier en village de Noël : stands artisanaux, ateliers, contes... et visite du Père Noël. Les petits comme les grands ont apprécié cette parenthèse enchantée.



TOUS MOBILISÉS



Démonstrations, concerts, animations... les bénévoles n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire vivre le village Téléthon place Gambetta. Une mobilisation qui chaque année permet de reverser des dons à l'AFM-Téléthon.



SUSCITER DES VOCATIONS



Les agents de la Police Municipale ont participé au forum des métiers et de la sécurité, organisé au lycée René Cassin. L'occasion pour eux de revenir sur leurs missions et leur travail au quotidien.



TOUT UN ART



Le spécialiste international de Jeet Kune Do, Joaquim Marcelo, a initié les élèves à cet art martial créé par l'acteur américain Bruce Lee. Un stage riche et intense pour les adeptes de ce sport.

Les rendez-vous

MERCREDI 28 JANVIER

L'ARTOTHÈQUE À LA MÉDIATHÈQUE

10h à 12h30, médiathèque Eric-Rohmer pour découvrir une sélection d'œuvres à emprunter

VENDREDI 30 JANVIER

NUIT DES CONSERVATOIRES

A partir de 18h, au Conservatoire de musique et de danse, pour découvrir les différentes pratiques artistiques. **ENTRÉE LIBRE**

DIMANCHE 1 FÉVRIER

RUGBY

15h15, stade Alexandre-Cueille le Sporting Club Tulle Corrèze reçoit FC Lourdes Rugby

SAMEDI 21 FÉVRIER

CONFÉRENCE *

15h, salle Latreille avec le scientifique Raymond Piccoli. **5€**

28 FÉVRIER ET 1 MARS

HARMONIE DE TULLE

20h, le 28/02 et 16h le 1/03 salle Latreille. **6€ (GRATUIT – DE 12 ANS)**

VENDREDI 6 MARS

UN JACQUES DANS LE CŒUR

20h, salle Latreille haut pour un concert mêlant live et images d'archives de Jacques Brel. **10€ (GRATUIT – DE 10 ANS)**

DIMANCHE 8 MARS

SEMI-MARATHON *

10h, départs simultanés place Marcel-Paul pour les courses de 21,1 km et 5 km

15 ET 22 MARS

ELECTIONS MUNICIPALES

8h ouverture des bureaux de vote à Tulle

SAMEDI 21 MARS

CONCOURS DE BELOTE

20h, école Clément-Chausson organisé par l'association Colline des Fages

20, 21, 26, 27, 28 ET 29 MARS

CABARET DU TRECH

Six représentations prévues à la salle l'Auzelou pour l'Entourloop communelibredutrech.fr

SAMEDI 4 AVRIL

ROCK'N VIREVIAILLE

19h, maison de quartier Virevialle, passage Jean-Rostand avec les élèves du Conservatoire. **GRATUIT**

4 ET 5 AVRIL

L'AGGLOMÉRÉE *

agglomeree.agglo-tulle.fr

SAMEDI 11 AVRIL

THÉÂTRE *

20h30, salle de l'Auzelou pour découvrir La fille du Puisatier. **20€**

JEUDI 16 AVRIL

JEANFI JANSSENS

20h30, à la salle de l'Auzelou pour le nouveau one man show du célèbre steward

17 AU 30 AVRIL

HOORA

Nouvelle édition du festival des musiques urbaines www.diqc.org

25 AU 28 JUIN

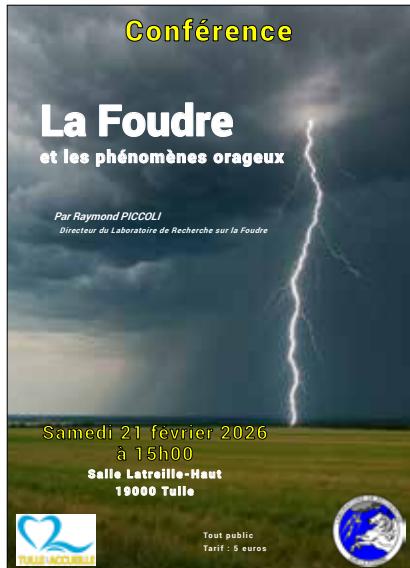
FESTIVAL TULLE REMET LE SON

www.ville-tulle.fr

agenda

CONFÉRENCE

SAMEDI 21 FÉVRIER



L'association Tulle accueille organise une conférence sur la foudre et les phénomènes orageux. Elle sera animée par Raymond Piccoli, scientifique et spécialiste de la foudre. De façon pédagogique, il abordera les nombreux secrets de ce phénomène naturel, ses différentes manifestations avec comme fil conducteur la prévention.

15h, salle Latreille. Tout public, tarif 5€

L'AGGLOMÉRÉE

4 ET 5 AVRIL



T rails, rando, VTT & cyclos, le grand weekend sportif sur le territoire de Tulle agglo est de retour. Pour cette 4^e édition, l'AggloMéRéé renouvelle son ambition : proposer des épreuves accessibles et mobiliser les associations et les clubs locaux pour un événement festif.

Toutes les infos sur lagglomeree.agglo-tulle.fr

SEMI-MARATHON

DIMANCHE 8 MARS



Le Tulle Athlétique Club organise son 34^e semi-marathon en ville. La course de 21,1 km partira en direction du centre-ville jusqu'au pont de la Barrière. Le 5 km partira à l'opposé, dans la vallée jusqu'à la Cible. Ces épreuves sont qualificatives pour les championnats de France.

10h, départs simultanés place Marcel-Paul. Inscriptions sur ok-time.fr

SOIRÉE THÉÂTRE

SAMEDI 11 AVRIL



Le Rotary Club de Tulle organise une soirée théâtre autour de l'œuvre de Marcel Pagnol : La fille du Puisatier. La pièce sera jouée par la compagnie Baudracco, qui a enthousiasmé le public en mars dernier. Les bénéfices de la soirée iront au développement d'activités sportives pour les personnes en situation de handicap.

20h30, salle de l'Auzelou av lieutenant-colonel Faro. Tarif 20 €

Tout ce que vous devez savoir

Les 15 et 22 mars prochains, les électeurs sont appelés aux urnes pour élire les conseillers municipaux et les conseillers communautaires pour une durée de six ans.

A Tulle, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h, ils seront au nombre de 13, répartis dans toute la ville : 3 en mairie, 3 salle Latreille, 2 à l'Auzelou, 3 à Joliot-Curie, 2 salle UP-Marie Laurent. Votre bureau de vote est inscrit sur votre carte d'électeur. Chaque bureau se compose d'un président titulaire, de deux assesseurs titulaires et d'un secrétaire.

Pour voter, vous devrez obligatoirement présenter une pièce d'identité, prendre une enveloppe électorale et des bulletins, et passer par l'isoloir. Attention, tout bulletin modifié sera déclaré nul et non compté dans les suffrages exprimés.

LE SCRUTIN

L'élection du Conseil municipal : il s'agira d'une élection proportionnelle avec prime majoritaire à deux tours.

Premier tour : si une liste obtient plus de 50% des voix, elle remporte la moitié des sièges (17 sièges).

Les 16 sièges restants seront alors répartis à la proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.

Si aucune liste n'a obtenu plus de 50% des voix, un second tour est organisé le dimanche suivant (22 mars), seules les listes ayant obtenu au moins 10% des voix au 1^{er} tour peuvent se maintenir. Les listes ayant obtenu au moins 5% peuvent fusionner (en respectant la parité). À l'issue du second tour, la moitié des sièges revient à la liste ayant obtenu le plus de voix ; les autres sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des voix.

Le Conseil municipal nouvellement élu devra se réunir au plus tard le 29 mars pour élire en son sein le maire et ses adjoints.



L'élection du Conseil communautaire : les conseillers communautaires sont élus en même temps et dans les mêmes conditions que les conseillers municipaux. Une double liste figurera sur le bulletin de vote : 33 noms pour le Conseil municipal et 17 noms pour le Conseil communautaire. Il est important de rappeler que nul ne peut être élu conseiller communautaire s'il n'est pas conseiller municipal.

Le président de Tulle agglo sera élu lors du premier Conseil communautaire qui devra se réunir avant le 24 avril.

LE VOTE PAR PROCURATION

Si vous êtes absent le jour du vote ou dans l'incapacité de vous déplacer, vous pouvez choisir librement un autre électeur (le mandataire) pour voter à votre place. Celui-ci doit être simplement inscrit sur la liste électorale d'une commune. Il devra se rendre dans le bureau de vote du

mandant pour voter à sa place. Le jour du vote, le mandataire ne peut disposer que d'une seule procuration établie en France.

L'établissement de votre procuration est gratuit. Vous devez vous présenter, muni d'une pièce d'identité, au commissariat de police ou de gendarmerie. Pensez à relever votre numéro national d'électeur ainsi que celui de la personne à qui vous donnez la procuration. Il n'existe pas de délais légaux pour établir votre procuration, cependant, les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement.

Il est possible de réaliser sa procuration en ligne (à enregistrer au commissariat) ou, pour les détenteurs des nouvelles cartes d'identité, faire une procuration dématérialisée sur France Identité.

 www.ville-tulle.fr/demarches-en-ligne/etat-civil/elections/elections



Numéros d'urgence

- Police-secours : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Enfance en danger : 119 (appel gratuit)
- Violences femmes info : 3919 (appel gratuit)
- SOS Violences conjugales Corrèze : 05 55 21 92 47

La mairie au quotidien

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR :
www.ville-tulle.fr
 ou 05 55 21 73 00
ville de tulle - officiel ville2tulle

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain, est à votre disposition. Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

didier.peuch@ville-tulle.fr
 ou 05 55 21 73 16

TULLE pratique

Un rendez-vous avec les élus?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
 ou 05 55 21 73 93

Un objet perdu, un objet trouvé ?

Tous les objets sont enregistrés dans une base de données à la mairie. Les personnes ayant perdu un objet ont la possibilité de faire une déclaration de perte en remplissant le formulaire sur le site www.ville-tulle.fr (démarches en ligne). Cette demande, faite par internet, ne remplace en aucun cas une déclaration de perte faite auprès des services de Police ou de Gendarmerie.

Distribution du TulleMag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est accessible mais vous ne recevez pas le *TulleMag*? N'hésitez pas à contacter la mairie ou à le signaler à votre facteur.

TULLE mag

n° 190 - janvier/février 2026

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction

Sophie Carlat

Photographies

Frank Barrat-Arnal

Mise en page

Mathieu Morel

Impression

Maugein imprimeurs sur papier issu de forêts gérées durablement

Disponible en version audio

100% sans publicité

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : janvier/février 2026

TULLE | BRIVE | LIMOGES | PÉRIGUEUX | GUÉRET

LENDemainS
du CHANTENT
GARDE DE MUSIQUES ACTUELLES

PRÉSENTE

2 SEMAINES DE RENDEZ-VOUS HIP-HOP

HOOORAAH!

DU 17
AU 30
AVRIL
2026

WWW.DLQC.ORG

FURAX BARBAROSSA

KÉROUÉ

10VERS

DEMI PORTION

OKIS

2L

ET PLEIN D'AUTRES À VENIR...